Le fil de terre

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

Numéro 73 mars 2017

Qualité de vie :

L'affaire de tous !

Parole d'élus

Lettre prioritaire

Point de rue

L'écologie C'est quoi ?

Vie associative

Edito

On prend soin des entrées de la ville en les rendant plus agréables, on nettoie les bords de Loire chaque année, on met en valeur certains bâtiments…Toutes ces actions sont importantes mais il convient de les étendre à l'ensemble de la commune.

Fleurir nos quartiers, habiller les espaces de collecte de verre, installer des poubelles plus en harmonie avec leur environnement, flécher quelques itinéraires, entretenir certains espaces…Les besoins existent ! Ce travail ne pourrait-il pas être fait en collaboration avec les élus, les services techniques et les citoyens ? Cela favoriserait la participation, la responsabilisation, le vivre ensemble et peut-être un plus grand respect des choses. Les élus se doivent d'impulser ce travail qui commence peut-être par des visites de quartier !

Marie-José Faure

Présidente du GRIM

Parole d'élus

Présence postale dans notre territoire

Le 23 mars prochain se tiendra une rencontre entre M. Patrick Romestaing, conseiller délégué en charge des coopérations et M. Olivier Limousin, délégué aux relations territoriales de La Poste dans la Loire.

Invités à faire remonter leurs attentes ou inquiétudes s'agissant de la présence postale sur le territoire de Loire Forez, les élus de la liste "Avec vous, un projet citoyen, social et solidaire" ont transmis le texte ci-dessous.

La Poste travaille actuellement sur une modification de sa présence et l'amplitude de ses heures d'ouverture au public sur la commune de St Just St Rambert. L'avenir du bureau de poste du quartier St-Just est clairement posé selon les critères de rentabilité mis en avant par les représentants que nous avons rencontrés.

La commune du fait de sa topographie et de sa sociologie (deux quartiers bien distincts de chaque côté du fleuve Loire, population âgée) mais aussi de par l'absence de transports intra muraux , ne peut se passer du bureau de poste de St Just.

L'arrivée de nombreux habitants dans les nouveaux programmes d'habitat construits sur la commune milite pour un maintien des services publics de proximité.

Le centre de tri du Bd Jean Jaurès, au vu de sa situation géographique, l'absence d'un point accueil et des services habituellement pratiqués, ne saurait remplacer l'actuel bureau de St-Just.

Il est donc impératif que la Poste prenne en considération cette réalité et pérennise ses implantations actuelles sur la commune pour garantir à tous les Pontrambertois le service public de proximité auquel ils ont droit.

C'est ce qu'ont réaffirmé, ensemble, les élus de la commune, majorité et opposition, lors d'une réunion avec la direction de la Poste et nous attendons de celle-ci qu'elle prenne en considération nos demandes.

les élus de la liste "Avec vous, un projet citoyen, social et solidaire"

Dis papa, l'écologie c'est quoi ?

A quoi sert la politique, et celles et ceux qui ont la charge de l'appliquer, sinon protéger, faciliter la vie des citoyens, prévenir, anticiper l'évolution de la société.

Il semble que les gestionnaires de notre commune passent à côté de cette réalité. C'est la marque de fabrique de cette politique municipale qui se perpétue mandat après mandat, dont le terme de « conservatrice », pourrait y aller comme un gant.

Ce mois-ci, parlons agriculture : On sait, nous savons avec certitude, qu'aujourd'hui le dérèglement climatique nous oblige à tourner la page de l'ancien mode de développement, basé sur les trente glorieuses.

Les statistiques et les faits nous informent chaque jour, que la pollution de l'air, des eaux, des aliments, engendre maladies et coûts sociaux.

St Rambert, terres maraîchères par excellence, est impacté par des dizaines d'années de production intensive. Si tout le monde est touché par l'eau de consommation, dont une analyse chimique plus fine apporterait la lumière sur ce bien commun, les riverains de certains terrains agricoles, nous alertent sur les traitements phyto qu'ils subissent par les épandages, avec l'impossibilité d'étendre le linge, enfants confinés à l'intérieur et portes et fenêtres fermées. La belle vie Pontrambertoise ?

Pourtant les solutions sont là.

Avec l'accélération de la consommation biologique, nos producteurs, que nous respectons, pourraient en se reconvertissant, d'abord se protéger eux même, et trouver des débouchés de proximité par une production saine et de qualité. Cela relève pourtant du simple bon sens.

Les fonds européens dédiés à cette action sont là, pour aider les exploitants à se reconvertir au bio, il suffit d'aller les chercher…mais c'est peut-être ça le plus difficile.

Dossier du mois prochain : C'est pour quand les « vraies » pistes cyclables ?

J.L. Thery

Secours populaire / ODAC

Le secours populaire, en partenariat avec l'Office Des Arts et de la Culture (ODAC) propose une pièce de théâtre « **Y a pas de mâle à ça** », une pièce de Jean Claude Martineau et interprétée par la compagnie Arthalie.

Rendez-vous le samedi 8 avril à 20h30 à la salle du Prieuré.

Plein tarif 10 € - Tarif réduit et abonnés 8 €

Un toit c'est tout

L' association "Un toit c'est tout" est régulièrement sollicitée par des personnes déboutées du droit d'asile et hébergées pendant l'instruction de leur dossier au CADA d'Andrézieux (centre d'accueil de demandeurs d'asile).

Déboutées du droit d'asile, ces personnes ne sont donc plus hébergées par l'Etat et sont "jetées à la rue", comme vous le savez "lieu de toutes les insécurités".

Comment vivre à la rue, scolariser les enfants, se nourrir, se laver... c'est-à-dire vivre normalement en principe comme tout être humain doit pouvoir le faire.

Contactée par une famille de 4 personnes composée de 2 soeurs (dont une gravement malade) et 2 enfants de 14 et 7 ans qui seront à la rue entre le 21 et le 24 mars prochain, l'association n'a malheureusement pas de solution à proposer, elle vient d'accueillir il y a un mois une nouvelle famille.

Elle lance un appel à la solidarité avec des propositions

- si vous possédez un logement merci de le mettre à disposition,
- vous pouvez créer une association,
- vous pouvez devenir parrain/marraine pour accueillir, accompagner correctement une famille et l'héberger, il faut prévoir environ 700 € par mois, (loyer, charges, fluides, assurance, dépenses divers).

Cette somme peut être couverte par environ 30 parrains/marraines (dons déductibles des impôts si vous êtes imposables).

Vous avez peut-être vous aussi des propositions à formuler.

Nos associations pallient dans ce domaine aux carences de l'état, on ne peut pas en 2017 accepter que des êtres humains soient ainsi précarisés et perdent toute leur dignité.

Il faut une vraie politique d'état pour accueillir correctement ces personnes.

Elles ont quitté leurs pays certainement pour des raisons sérieuses, nous n'avons pas à juger, sachons accueillir.

Vous pouvez contacter l'association par mèl

untoitcesttout@gmail.com

Agenda

Réunions plénières

vendredi 12 mai 19h
salle Passé-Présent

vendredi 12 juillet 19h
(lieu à déterminer)

Préparation du conseil

Samedi 18 mars 2017 9h00
local des élus

Conseil municipal

Jeudi 23 mars 2017 19h15
Salle Prieuré Bas

Pour nous contacter, s'abonner ou se désabonner : fildeterre@lesbarques.fr

Retrouvez nos parutions sur : http://www.projetcitoyen.fr/ et sur https://www.facebook.com/gauche42170